



Bordeaux le 10 juillet 05

Communiqué du CGT-E

Contre la procédure de licenciement qui touche Richard MULLER

Monsieur Mr Alain Lacroix,

Président du Directoire Caisse d'épargne du Pas de calais

Monsieur Lacroix,

Hélas trois fois hélas, notre organisation syndicale est contrainte de constater que les violences patronales sévissent aussi dans un organisme aussi prestigieux, connu et apprécié : la Caisse d'épargne.

En engageant une procédure de licenciement à l'encontre de notre camarade Richard MULLER, vous touchez toute la classe ouvrière française qui fit et fait encore aujourd'hui de votre établissement le fleuron de l'épargne populaire pour les plus faibles et démunis.

Tous ces travailleurs, retraités, citoyens doivent connaître les pratiques indignes qui touchent le personnel de votre établissement et particulièrement Richard MULLER.

Ils sauront que vos méthodes n'ont rien à envier aux plus grands établissements bancaires privés et autres organismes de crédit, que nous combattons ardemment car suppôts de l'exploitation des classes sociales les plus faibles.

Le Collectif Général des Travailleurs Energie Dalkia France le CGT-E est outré et révolté par les agissements de votre direction et vous demande prestement la levée immédiate et l'annulation sans délai des procédures qui touchent Richard.

le CGT-E s'associe et soutien ses camarades de la CGT ainsi que salariés touchés par de telles mesures et se fait fort de mobiliser ses sections régionales pour mener les luttes nécessaires et médiatiser de telles violences patronales sur tout le territoire français.

Pour *le CGT-E*
Bruno SINAGOGA
Secrétaire Général